

I n f o r m a t i o n s b l a t t

1. SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT

Adresse:	Sanlitun Dongwujie 3, Peking	
Telefon:	Residenz	52 18 26
	Kanzlei	52 28 31 / 32 / 33
	Sekretariat Botschafter intern	25
	Kanzlei	30
Botschafter	Werner SIGG	--
Botschaftsrat	Guy DUCREY	27
Botschaftssekretär (Wirtschaft)	Erwin SCHURTENBERGER	28
Botschaftssekretär (Kultur / Presse)	Hedwig Brügger	23
Kanzleichef	Enrico HOMBERGER	29
Kanzlei	Arlette GRABER	30
Sekretärinnen	Jolanda GIGER	25
	Geneviève STAUB	22
Besuchszeiten:	Montag bis Freitag	09.00 - 13.00 h 15.00 - 18.00 h
	Pikettdienst samstags	09.00 - 12.00 h

In dringenden Fällen und ausserhalb der Bürozeiten:

Telefon des Botschafters: 52 18 26

Telefon des Kanzleichefs: 52 29 65

Telex: 22051 AMSPK CN

Telegrammadresse: AMBASUISSE PEKING

2. AERZTLICHER DIENST

Shoudou-Spital (Tel. 55 37 31, int. 217).

Die Reiseagentur Lixingshe organisiert in der Regel die gewünschten Konsultationen (Tel. 55 72 81). Nötigenfalls können Besuche im Spital auch von den Uebersetzern der Botschaft arrangiert werden. Hausbesuche des Arztes sind nur in dringendsten Notfällen möglich.



Impfungen nimmt für AUSLAENDER das "Jian Yi Suo" (Quarantäne-Büro) vor.

Sprechstunden: Vormittag: Montag bis Samstag 08.00 - 12.00 h
Nachmittag: Montag, Dienstag, Donnerstag
und Freitag 13.30 - 17.00 h

3. SWISSAIR - VERTRETUNG

Im Hotel Peking, Zimmer Nr. 5015 (Tel. 55.22.31) - Herr Max Landolt.
Die Reservationen und der Kauf der Flugbillette sind durch Vermittlung der "Civil Aviation Administration of China" (CAAC) im Wusidajie (gegenüber Hotel der Uebersee-Chinesen) vorzunehmen.

Ankunft des Swissair-Fluges 316 jeweils Montag 18.45 Uhr
Abflug des Swissair-Fluges 317 jeweils Dienstag 16.50 Uhr

4. GELDWECHSEL

Ausländisches Geld kann bei der Bank of China gewechselt werden, die auch Zweigstellen am Flugplatz, in den Hotels und im Friendship-store unterhält. Der Wechselkurs beträgt zurzeit 1 Yuan = ca. SFr. 1.25 (1 SFr. = Y -.80). Ausserhalb der Hauptstadt wenden Sie sich in Fragen des Geldwechsels an den Reiseführer der Reiseagentur Lixingshe.

5. SCHWEIZERKOLONIE

Die kleine Schweizerkolonie und Passanten aus der Schweiz treffen sich jeden ersten und dritten Freitag im Monat von 17.30 - 19.00 Uhr in der Botschaft zu einem "Drink".

6. HOTELZIMMER

Ausländische Touristen können ihr Hotelzimmer nur durch Vermittlung der Reiseagentur Lixingshe reservieren. Mitglieder offizieller Delegationen werden von den chinesischen Behörden betreut, die sie eingeladen haben.

7. FOTOGRAFIEREN - FILMEN

Historische und kulturelle Bauten können ohne weiteres fotografiert oder gefilmt werden. Verboten ist das Fotografieren militärischer Anlagen, von Flugplätzen, Bahnhöfen, Brücken und aus dem Flugzeug. Das Fotografieren des täglichen Lebens verlangt Feingefühl. Im Zweifelsfalle fragen Sie Ihren chinesischen Begleiter.

8. WISSENSWERTE TELEFONNUMMERN

Lixingshe	55.72.81	Taxis	55.74.61
Hotel Peking	55.22.31	Flughafen	55.25.15
Hotel Hsin Chiao	55.77.31	Bestellung von	
Freundschafts-Hotel	89.06.21	Auslandgesprächen	33.74.31

9. TRINKGELD

In ganz China sind Trinkgelder verboten.

10. ANTIQUITAETEN

Antiquitäten, die ausgeführt werden sollen, bedürfen einer Sonderbewilligung. Die Antiquitätenläden, die dem Ausländer zugänglich sind, verkaufen in der Regel nur Artikel, die exportiert werden dürfen und mit einem roten Siegel versehen sind. Bei der Ausfuhr muss zudem die quittierte Rechnung vorgewiesen werden.

Die Entwicklung der Beziehungen der Schweiz mit der Volksrepublik China

Nach dem politischen Umsturz in China von 1949 war die Schweiz unter allen westlichen Ländern eines der ersten, das die neue Volksrepublik anerkannte. Am 17. Januar 1950 sprach sich der Bundesrat formell in diesem Sinne aus. Relativ bald darauf, nämlich am 14. September 1950, wurden die diplomatischen Beziehungen zwischen beiden Staaten aufgenommen. Von den nichtsozialistischen Staaten entschlossen sich im Jahr 1950, neben der Schweiz, nur noch Dänemark, Schweden und Finnland zu einer ähnlichen Massnahme. Vier Jahre später folgten Grossbritannien, Norwegen und die Niederlande mit der diplomatischen Anerkennung.

Die rasche Normalisierung des völkerrechtlichen Verhältnisses zur jungen Volksrepublik China durch die Schweiz war unter den damals waltenden Umständen eine vorausschauende, zuversichtliche und kluge Massnahme. Die chinesische Regierung wusste die frühe Option der Schweiz für Peking zu schätzen. Verschiedene ihrer Mitglieder, wie namentlich der - 1976 verstorbene - ehemalige Aussenminister Tschou En-lai, benützten wiederholt die Gelegenheit, die schweizerische Haltung in aner kennenden Worten zu würdigen. Damit war von Anbeginn eine vorteilhafte Basis für die Gestaltung der bilateralen Beziehungen geschaffen, ein Prozess, der sich seither stetig und erfreulich entwickelt und bewirkt hat, dass das Netz gegenseitiger Verbindungen immer dichter wird. Gesamthaft können unsere Beziehungen als durchaus gut bezeichnet werden.

Schon vor der Anerkennung, und kurz nach dem Rückzug der Truppen des Kuomintang, hatte die Schweiz beschlossen, ihre Gesandtschaft in Nanking - der Hauptstadt Tschiang Kai-scheks - zu schliessen. 1950 wurde in Peking - der neuen Kapitale - eine schweizerische Gesandtschaft errichtet. Sechs Jahre später wandelte man sie in eine Botschaft um. Im Februar d.J. schliesslich wurde im Diplomatenviertel ausserhalb Pekings das neue schweizerische Botschaftsgebäude eingeweiht.

- 2 -

Die seit 1950 in Bern unterhaltene Gesandtschaft der Volksrepublik China wurde 1957 in den Rang einer Botschaft erhoben. Mit Zustimmung Berns konnte die chinesische Regierung im Jahre 1954 in Genf ein Generalkonsulat und ein Büro der chinesischen Nachrichtenagentur Hsinhua eröffnen. Im Jahr 1972, d.h. nach dem Beitritt der Volksrepublik China zur UNO, wurde eine Ständige Mission dieses Landes in Genf installiert.

Von Anfang an waren sich beide Länder im Wunsch einig, ihre gegenseitigen Beziehungen nach Möglichkeit auszubauen. Zu einer Zeit, da die Volksrepublik China in Westeuropa nur über wenige diplomatische Vertretungen verfügte, mag Bern als Beobachtungsposten für die chinesische Europapolitik besonders nützlich gewesen sein. Für das Verhältnis Schweiz - China sind u.a. die zentrale geographische Lage unseres Landes sowie sein Status der dauernden Neutralität und seine Politik der bewaffneten Neutralität von Bedeutung. Günstig mögen sich auch die guten Dienste auswirken, welche die Schweiz im Interesse der Schlichtung internationaler Konflikte leisten kann. Dazu gehört u.a. die aktive Mitwirkung unseres Landes in der durch die koreanischen Waffenstillstandsvereinbarungen geschaffenen Neutralen Ueberwachungskommission. Auch die Rolle Genfs als Tagungsort verschiedener Indochinakonferenzen wurde von der chinesischen Regierung geschätzt. Immer wieder schenken die chinesischen Behörden gewissen Eigenheiten unserer politischen und militärischen Einrichtungen besondere Aufmerksamkeit. So erweckten z.B. der allgemeine Wehrwille des Schweizervolkes, das Milizsystem in unserer Armee oder etwa der Ausbau des Zivilschutzes in unserem Land ihr Interesse. Solche Vorgänge wurden in Aeusserungen chinesischer Staatsmänner oder in der Presse der Volksrepublik wiederholt lobend erwähnt.

Schweizerischerseits wurde die Entwicklung in China mit grosser Aufmerksamkeit verfolgt. Dies gilt u.a. für die Aussenpolitik, die auf den - zu Zeiten des Grossen Vorsitzenden, Mao Tse-tung, und Tschou En-lais entwickelten - Prinzipien der friedlichen Koexistenz

- 3 -

und der weltweiten konstruktiven Zusammenarbeit beruht, seither beharrlich, zielstrebig und geschickt betrieben und durch einen stark ausgebauten diplomatischen Apparat unterstützt wird.

Dass die Volksrepublik einen immer stärkeren Einfluss auf das internationale Geschehen ausüben und in der Weltpolitik ständig an Gewicht gewinnen konnte, hängt nicht zuletzt mit den gewaltigen Anstrengungen zusammen, welche die Bevölkerung dieser Grossmacht seit 1949 auf wirtschaftlichem Gebiet unternommen hat. Auch in unserem Land fanden und finden diese eindrucklichen Leistungen gebührende Anerkennung.

In den zwischenstaatlichen Beziehungen zu China kommt den wirtschaftlichen Kontakten besondere Bedeutung zu. Sie haben sich in den letzten Jahren vervielfacht. Das trifft nicht nur zu für Reisen in beiden Richtungen durch einzelne Kaufleute, Techniker und Industrielle, sondern auch für Begegnungen von Delegationen verschiedener Art und Zusammensetzung. Unter letzteren seien erwähnt Besuche von Delegationen der Schweizer Wirtschaft unter Leitung der OSEC (1972) und des "Chinese Council for the Promotion of International Trade" (CCPIT) (1973). Auf wissenschaftlichem und kulturellem Gebiet ist auf beiden Seiten das Interesse an einem intensiveren Austausch von Wissenschaftlern, Journalisten und Künstlern geweckt. Verschiedene wertvolle Kontakte haben z.B. zwischen Aerzten der beiden Länder stattgefunden. Es wäre zu begrüßen, wenn die Zusammenarbeit in diesen Bereichen in Zukunft noch ausgebaut werden könnte.

Ein Markstein in der Geschichte der bilateralen Beziehungen Schweiz - Volksrepublik China war der offizielle Besuch, den der Vorsteher des Eidgenössischen Politischen Departements, Bundesrat Pierre Graber, im Jahr 1974 seinem chinesischen Kollegen abstattete. Die Reise stand im Zusammenhang mit der Schweizerischen Industrieausstellung SITEX, einer Schau, die 150'000 Chinesen einen Eindruck von der Vielfalt der Wirtschaft unseres Landes vermittelte. Diese

Anstrengungen bezeugten den Wunsch der schweizerischen Behörden, über die wirtschaftlichen Interessen hinaus ein freundschaftliches und von gegenseitigem Vertrauen getragenes Klima zu fördern. Ein anderes Mitglied unserer Regierung, Bundesrat Willi Ritschard, weilte 1975, anlässlich der Eröffnung der Swissair-Fluglinie Zürich-Peking-Schanghai, in China. Vertragliche Grundlagen für diese verstärkte Zusammenarbeit der beiden Staaten waren ein Handelsabkommen aus dem Jahr 1974 einerseits und ein Vertrag über den Luftverkehr von 1975 anderseits.

Relations culturelles Suisse - Chine

1. Préambule

Les relations culturelles entre la Suisse et la République populaire de Chine se caractérisent par un trait commun aux deux peuples: une extrême curiosité réciproque, sans doute justifiée par l'éloignement géographique et la rareté des contacts entre les milieux intellectuels et artistiques des deux pays. Vivant en vase clos dans un monde dominé par une idéologie omniprésente poussée au paroxysme après la révolution culturelle, les Chinois n'ont guère eu l'occasion jusqu'à présent d'entrer en contact avec nos valeurs culturelles et artistiques. Ainsi nos relations culturelles avec la Chine sont marquées par un déséquilibre très affirmé en faveur de ce pays, nos institutions libérales permettant aux Chinois d'organiser en Suisse selon leur guise toutes sortes de manifestations culturelles, sans que les mêmes possibilités soient offertes en Chine à nos intellectuels et artistes. La disparition du Président Mao Tsé-toung et l'élimination des exécutants de sa politique, entraînée par l'accession au pouvoir de M. Hua Kuo-feng, semblent toutefois annoncer, sinon une véritable libéralisation, du moins l'instauration en Chine d'un climat politique plus favorable aux échanges culturels avec l'étranger.

Ci-après un aperçu des échanges culturels entre la Suisse et la République populaire de Chine durant ces dernières années (1976 et 1977).

1. Présence culturelle chinoise en Suisse

Durant la période considérée, l'Ambassade de Chine à Berne et son Consulat général à Genève ont organisé, souvent avec le concours d'organisations locales - "Connaissance de la Chine" (mouvement culturel et d'amitié Suisse - Chine), à Genève, et l'Association

- 2 -

suisse d'amitié avec la Chine, à Zurich-, nombre de manifestations culturelles dont il est difficile de tenir une statistique très précise. On peut citer notamment:

a) Expositions

- Exposition de photographie sur le Président Mao Tsé-toung (novembre 1976, à Genève)
- Exposition de dessins chinois de Nouvel-An (mai 1977, Genève)

b) Présentation de films et de conférences

- "Sun shines over Lhasa" (novembre 1976, Genève), avec une conférence de Mme Han Suyin sur la révolution socialiste au Tibet
- "The east is red" (janvier/février 1977, Genève)
- "Comment Ho déplaça les montagnes" (mars 1977, Lausanne et Genève)

c) Tournées de troupes artistiques et équipes sportives

- Visite d'une équipe de badminton en Suisse (avril 1976)
- Tournée en Suisse (Berne, Lausanne, Genève, Bâle, Zurich) de l'Ensemble artistique de Shanghai (50 personnes) du 19 octobre au 3 novembre 1976

d) Participation de la Chine aux Festivals internationaux du film de Locarno et Nyon

La Chine a présenté un film en catégorie hors concours au Festival international du film de Locarno de 1975 et de 1977, ainsi qu'un documentaire au Festival international du film de Nyon en 1976; elle sera représentée par trois courts métrages au prochain Festival de Nyon, 1977.

Cette énumération resterait incomplète si l'on omettait de mentionner l'activité de la "Schweizerisch-chinesische Gesellschaft", à Bâle. Sans engagement politique comparable à celui des deux associations susmentionnées, cette société, qui regroupe en son sein plusieurs spécialistes de la Chine, s'est donné pour mission d'encourager

- 3 -

une meilleure connaissance en Suisse de la Chine et des différents aspects de sa culture par la présentation de conférences, l'organisation ou la collaboration à des expositions d'art chinois, la participation de spécialistes suisses à des congrès scientifiques en rapport avec la Chine.

2. Présence culturelle suisse en Chine

Une seule manifestation a marqué notre présence culturelle en Chine durant la période considérée. Il s'agit de la présentation à Pékin, en mars 1976, de l'exposition (Einweg-Ausstellung) de Pro Helvetia "La cartographie en Suisse", qui a été par la suite offerte au Bureau national chinois de cartographie pour diffusion dans différentes villes de Chine.

3. Echanges universitaires

Les échanges universitaires constituent sans doute le domaine le plus actif de nos relations culturelles avec la Chine. Mis à part les échanges réguliers de scientifiques qui s'effectuent dans le cadre d'un programme entre le Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Office de la science et de la recherche et l'Academia sinica, la Suisse et la Chine échangent chaque année dix étudiants dans les deux sens, la Suisse offrant deux bourses à des étudiants chinois et huit places d'études à des étudiants payants, alors que la Chine offre semblablement chaque année deux bourses d'études à des étudiants suisses et huit places d'études à des étudiants payants. En règle générale, les étudiants suisses qui se rendent en Chine ne peuvent étudier ^{(ave} la langue chinoise (Institut des langues à Pékin), ainsi que l'histoire et la littérature, dans un nombre réduit d'universités. Certains indices laissent toutefois penser que le nouveau climat politique qui règne actuellement en Chine pourrait à la longue permettre l'accès des étudiants étrangers à d'autres domaines d'études.

4. Sinologie en Suisse

Le centre des études chinoises en Suisse est le Séminaire extrême-oriental de l'Université de Zurich, qui offre un cycle complet d'études en sinologie (licence et doctorat). L'institut s'est d'ailleurs assuré du printemps 1975 au printemps 1977 les services d'un lecteur chinois mis à la disposition par les autorités chinoises et dont la rémunération a été assurée en moitié par la Commission fédérale des bourses et en moitié par l'Université de Zurich. Pour sa part, la Faculté des lettres de l'Université de Genève a inauguré en 1976 un enseignement de langue et littérature chinoise étendu sur deux ans et pouvant être inclus comme branche C (langue vivante) dans la licence ès lettres.

Relations économiques
Suisse - République Populaire de Chine

I. Les différentes phases du développement de l'économie chinoise

Au cours des vingt-sept dernières années, le développement économique de la Chine a été marqué par des réalisations impressionnantes mais aussi par un certain nombre d'échecs retentissants. Cette évolution est le reflet en partie des luttes pour le pouvoir qui ont secoué l'histoire de la RPC. Sept phases distinctes avec des objectifs et des stratégies de développement différents caractérisent cette évolution.

1. La reconstruction 1949 - 1952

Cette première phase se limite à une remise en ordre d'une économie sous-développée et ravagée par des années de guerre étrangère et civile. Le nouveau régime réussit néanmoins à remettre rapidement en selle l'appareil de production et juggle avec succès l'inflation et la corruption. Aucune mesure drastique de socialisation ou de collectivisation n'est prise à ce stade mais les leaders chinois ébauchent les premières mesures en vue de placer l'ensemble de l'économie sous le contrôle de l'Etat.

2. Le premier plan quinquennal 1953 - 1957

Dès 1953, les Chinois sont prêts à se lancer dans un programme ambitieux de développement. S'inspirant du modèle soviétique et bénéficiant de l'aide et de l'assistance soviétique, les Chinois concentrent leurs efforts sur le développement industriel en particulier l'industrie lourde. Parallèlement les autorités instituent un système de planification économique fortement centralisé.

Les investissements dans l'agriculture sont maintenus à un minimum. Dès 1955, sous l'impulsion de Mao Tsé-toung, un programme de collectivisation et de construction du socialisme est instauré et rapidement achevé. Au terme du premier plan, en dépit d'un taux de croissance élevé et de résultats positifs dans le domaine de la diversification de la base industrielle, la Chine bute sur certaines difficultés (mauvaises récoltes et effets négatifs de l'effort de centralisation). Mao Tsé-toung prend également conscience du désengagement idéologique que provoque en Chine le décalque du modèle de croissance économique soviétique.

3. Le Grand bon en avant 1958 - 1960

En 1958, Mao Tsé-toung abandonne le modèle soviétique et le remplace par une stratégie de développement audacieuse qui devrait aboutir à un changement révolutionnaire des valeurs politiques et une nouvelle croissance. Cette politique se traduit par le Grand bon en avant et par la création des communes populaires. Le slogan "marcher sur deux jambes" (développement de l'agriculture et de l'industrie) implique une décentralisation des centres de décisions. Simultanément les stimulants matériels sont supprimés. L'initiative de Mao Tsé-toung échoua. Il en résulta de profondes perturbations économiques. Cette situation de crise et de dépression fut encore accentuée par trois années de mauvaises récoltes dès 1959 et le brusque rappel par Moscou en 1960 de ses experts en Chine.

4. Les années de dépression et de réajustement économique 1961 - 1965

Les déboires du Grand bon affaiblissent la position de Mao Tsé-toung au profit de Liu Schao-chi qui accède à la présidence. Le réalisme de type pro-soviétique de ce dernier et sa politique économique pragmatique vont l'emporter. La gestion des entreprises est rationalisée, les stimulants matériels réintroduits. L'économie retrouve sa prédominance sur le politique. Le commerce

extérieur est ravivé. Désormais, les échanges s'effectueront toutefois avec les pays occidentaux. La politique menée par le Président Lieu et son secrétaire général Teng Hsiao-ping permet à l'économie chinoise de se développer favorablement jusqu'en 1966. Pour Mao Tsé-tung, l'évolution suivie par Lieu était cependant de nature à compromettre l'idéal égalitariste et révolutionnaire de la Révolution. De plus en plus il considère qu'il faut s'éloigner du révisionnisme soviétique et en 1965 avec l'appui de l'armée et après une nouvelle campagne d'éducation socialiste qui échoue, Mao reprend les rennes du pouvoir et déclenche la Révolution culturelle.

5. La Révolution culturelle 1966 - 1968

Mao préconise une politique radicale qui ne va pas sans créer de graves frictions entre les hommes au sommet de la hiérarchie. Les principaux opposants de Mao sont poursuivis et accusés de suivre une voie capitaliste et révisionniste. Dans le domaine économique, ce branle-bas politique a pour corollaire un déclin sensible de la production. La Révolution culturelle engendrera toutefois des améliorations dans le système de l'enseignement et dans les services de santé. La participation des travailleurs à la gestion des entreprises est reconnue.

6. L'après-Révolution 1968 - 1976

Le retour au calme et la restauration des institutions caractérisent l'après-révolution culturelle. La nouvelle politique économique préconise à nouveau un certain pragmatisme. La croissance redevient l'objectif premier des hommes au pouvoir. Teng Hsiao-ping qui avait été écarté du pouvoir lors de la Révolution culturelle (accusé de révisionnisme droitier) reprend sa place au comité central grâce au soutien de Chou En-lai. Durant cette période la lutte pour le pouvoir (déterminante pour le choix d'une stratégie de développement) reste vive. La principale victime en est

Lin Piao qui disparaît après une hypothétique tentative de coup d'Etat (1971). La nouvelle politique s'inspire de la stratégie suivie par l'ancien président de la République Liu Schao-chi après l'échec du Grand bon. De nouveaux mots d'ordres apparaissent "compter sur ses propres forces" et les travailleurs sont appelés à suivre les exemples de la Brigade de production de Tachaï et des ouvriers de l'usine d'exploitation de gisements de pétrole de Taching. Les relations avec les pays communistes reprennent. Dès 1970, la Chine commence à accepter d'importants crédits à court et à moyen terme (sous forme de paiements différés). De 1970 à 1975, sous l'impulsion de Chou En-lai, la Chine s'ouvre sur le monde. Au début 1975, Chou En-lai présente d'ailleurs au Congrès national du Peuple un programme économique à long terme très ambitieux. Ce programme prévoit l'établissement d'un système économique et industriel complet et la modernisation de l'infrastructure économique chinoise qui devrait permettre à la Chine de figurer parmi les principales puissances industrielles à la fin du siècle.

7. La situation récente

Après le décès de Chou En-lai (janvier 1976), le renforcement du rôle de Teng Hsiao-ping (principal collaborateur de Chou) au sein de la hiérarchie puis après la mort du Grand Timonier (septembre 1976), la campagne de dénigrement dont il est victime et son éclipse sont les suites normales de la longue lutte pour le pouvoir qui n'a pas cessé de secouer la hiérarchie chinoise depuis le milieu des années cinquante. Cette lutte entre les promoteurs de la tendance économique et de la tendance politique a pris fin tout récemment par la condamnation du radicalisme préconisé par la "bande des quatre" qui sera certainement sanctionné par la cinquième Assemblée nationale populaire convoquée par le 11ème congrès du P.C. chinois qui se tiendra au mois de septembre 1977. Cette dernière crise n'a pas été sans répercussions défavorables sur la production. Les difficultés actuelles sont mises au compte des erreurs de gestion commises par le "groupe des quatre" lorsqu'il était au pouvoir. L'actuel régime sous la houlette d'un

président modéré (Hua Kuo-feng) opte résolument pour une politique économique réaliste. C'est ainsi que tout récemment le Quotidien du Peuple pouvait écrire que "le profit dans l'entreprise n'est pas l'apanage des sociétés capitalistes". Le parti vient d'ailleurs de demander que des mesures efficaces soient adoptées à tous les niveaux pour améliorer la gestion des entreprises. De plus, il prône une réduction maximale des pertes "à caractère économique". La croissance est redevenue ainsi l'objectif principal des leaders chinois.

II. L'économie chinoise

Les ressources et les potentialités de l'économie chinoise restent encore mal connues. Nous sommes donc obligés de nous baser sur des estimations qui varient souvent d'une source à l'autre. Les plans quinquennaux qui pourraient nous donner des renseignements plus précis sur le niveau de la production et des ressources chinoises ne fournissent que rarement des données en chiffres absolus (les objectifs étant calculés en pourcentage d'augmentation de la production).

1. L'agriculture

La Chine est essentiellement un pays agricole (75 % de la population est occupée dans le secteur agricole). Le pourcentage de la production agricole dans le PNB s'élevait encore à 25 % en 1975 bien qu'il soit en baisse régulière depuis 1952 (45 %). Les surfaces cultivées représentent près de 140 mio d'ha. La Chine est le premier producteur de riz, de canne à sucre, de porc, de volailles. Le deuxième ou le troisième producteur de poissons, de céréales, de coton, de soya, de thé, de viande. La productivité est en constante progression. Le climat permet suivant les régions plusieurs récoltes annuelles. Pour mettre en valeur sa production agricole, la Chine est devenue l'un des plus grands acheteurs d'engrais. Actuellement, elle fait de gros efforts pour augmenter sa propre production. Les mauvais résultats de cette année (séche-

resse) expliquent en partie les grosses importations actuelles de blé en Chine.

Les produits agricoles dans le commerce extérieur

La Chine exporte dans le but d'accumuler des devises pour ses importations (surtout dans le domaine industriel). Cela explique le rôle capital de l'agriculture dans l'économie chinoise, tant que la Chine maintient sa politique de développement indépendant. Les produits agricoles constituaient (avant les exportations de pétrole) près de 50 % de ses exportations totales.

Importations

La Chine importe du blé, du coton, du soja, du sucre. Durant le quatrième plan quinquennal (1971 - 1975), la Chine dépensa deux fois plus pour son approvisionnement en blé que pour l'achat d'usines pétro-chimiques. Pour le coton, elle restera pour les années à venir un grand importateur de coton brut qu'elle transformera pour revendre des produits finis sur les marchés tiers.

Exportations

La Chine exporte des fruits, des légumes, du riz, de la viande, du poisson et des animaux. Hong-Kong et le Japon sont ses principaux clients. A noter que la Chine, premier producteur mondial de riz (120 mio de t) exporte peu de riz. Ses clients sont essentiellement des pays du tiers monde (raisons politiques) (1 mio de t en 1976 et les mêmes prévisions pour 1977).

2. Pêche

Avec ses 14'000 km de côtes, la Chine se situe parmi les premiers producteurs de poisson. On évalue la production annuelle à plus de 10 millions de tonnes.

3. Textiles

L'industrie chinoise compte parmi les premières du monde. Les textiles représentent près de 20% des exportations chinoises. Leur part a cependant tendance à diminuer.

4. Les matières premières

Les richesses de la Chine sont: le charbon, le fer, le manganèse, le tungstène, l'antimoine, l'étain, le molybdène, la bauxite. Il semble en revanche que les ressources chinoises en cuivre et en nickel ne soient pas exceptionnelles. Troisième producteur mondial de charbon, 80% de ses besoins énergétiques sont couverts par le charbon. L'exploitation de l'ensemble des gîtes minéraux est toutefois limitée en raison des équipements et des moyens de transport qui sont encore insuffisants.

Pétrole

La Chine dispose de larges réserves (continentales) de pétrole. Cependant ses réserves sont inférieures à celles des grands producteurs du Moyen-Orient. Sa production annuelle en 1980 devrait atteindre 125 mio de tonnes (actuellement 100 mio de t). En 1975 les exportations se sont élevées à 11 mio de tonnes, elles ont permis à la Chine de se procurer 10% de ses entrées en devises fortes. Pour exploiter de manière plus intensive leurs ressources, les Chinois devront vraisemblablement recourir à la technologie occidentale.

5. L'industrie

L'industrie des machines-outils, des appareils et des montres a enregistré ces dernières années des résultats appréciables. Aux dernières foires du Canton, la Chine a mis en vente des gammes relativement complètes de machines et d'équipements hydrauliques. L'industrie horlogère a également progressé très rapidement tant au point de vue de la quantité que de la qualité.

L'industrie sidérurgique ne permet pas encore de couvrir les besoins en acier chinois (notamment en vue d'une mécanisation rapide de l'agriculture, la construction d'oléoducs et de réservoirs). La progression industrielle a progressé à un rythme annuel de 8 à 10% depuis le début des années 60. Un grand effort est entrepris pour accélérer la construction de tracteurs (les chiffres suivants donnent une idée des besoins chinois: la France dispose d' 1,2 mio de tracteurs pour une surface cultivée de 1,5 mio d'ha, alors que la Chine ne dispose que de 350'000 tracteurs pour une surface arable de 140 mio d'ha). Depuis quelques années, l'industrie légère a été vivement encouragée. Principalement concentrée à Changhai, elle a été largement décentralisée depuis la Révolution culturelle. Depuis 1972, la Chine a décidé de recourir pour son développement industriel à la technologie des pays industrialisés et elle achète des usines clés en main.

6. Transport

L'industrialisation en Chine passe par le développement des voies de communication et des transports. Confrontés à une situation difficile (accès aux matières premières, goulots d'étranglement, infrastructure portuaire insuffisante), les Chinois ont entrepris un effort particulier dans ce domaine. Le secteur du transport est donc en pleine extension, l'électrification du réseau de chemin de fer a commencé au début de cette décennie. La Chine importe encore beaucoup de locomotives. De grands efforts sont entrepris parallèlement pour développer le réseau routier et la flotte de haute mer. L'agrandissement des installations portuaires se poursuit.

Transport aérien. Depuis 1974, le trafic aérien a fortement progressé. L'administration civile pour l'aviation en Chine (CAAC) a établi les liaisons dès 1974 avec Tokyo et quelques villes européennes. Depuis le 5 avril 1975, Swissair effectue un vol hebdomadaire vers la Chine.

7. Le cinquième plan quinquennal

Le cinquième plan quinquennal qui couvre les années 1976 - 1986 prévoit une croissance annuelle de 15%. Les objectifs ne sont pas publiés mais l'on s'attend à un effort tout particulier dans le secteur agricole (intensification et mécanisation de la production). L'industrie légère vient en seconde place, ses recettes devant permettre de financer l'extension de l'industrie lourde.

8. Le système bancaire

En Chine, la régulation de la circulation monétaire est du ressort de trois banques, la Banque du Peuple qui est la banque d'Etat proprement dite, la Banque de développement du peuple chinois dont la tâche consiste à mettre à disposition des entreprises les moyens de financement nécessaires conformément aux plans, enfin, la Banque de Chine qui règle l'ensemble du trafic des capitaux avec l'étranger et qui a des succursales à Hong-Kong, Singapour et Londres.

III. Le commerce extérieur

Il est relativement faible. On peut dire qu'il est marginal quantitativement mais pas qualitativement puisqu'il inclut des transferts de technologie. Selon les estimations, les échanges commerciaux de la Chine ont totalisé en 1975 un peu plus de 14 milliards de dollars. Importations 7,4 / exportations 6,7 mia, soit un déficit d'environ 700 de francs (déficit en 1974: 900 mio). La part respective des importations et des exportations dans le PNB chinois est faible aussi, respectivement 3,3 et 2,8% ce qui indique le haut degré d'autarcie du régime. Le déficit de la balance commerciale résulte principalement de l'intensification des achats aux pays industrialisés, importations que la Chine n'est pas en mesure de compenser par ses exportations traditionnelles (produits alimentaires, textiles, semi-produits, matières premières et pétrole depuis 1974).

En 1976, les leaders chinois semblent avoir voulu restreindre le déséquilibre commercial des deux années précédentes. L'effort a porté ses fruits et d'après les dernières estimations l'année 1976 a été bouclée avec un solde positif pour la Chine de 900 millions de dollars. Les prévisions en 1977 sont difficiles, toutefois en raison des importants achats de céréales et en raison de la plus large ouverture de la Chine sur l'étranger (politique de Teng Hsiao-ping) on peut imaginer que la Chine ne fera pas de l'équilibre de sa balance commerciale le premier objectif de sa politique économique. La volonté de se suffire à elle-même ne signifie pas pour les nouveaux dirigeants un renoncement aux échanges commerciaux avec l'étranger. La Chine a en effet besoin de recourir aux biens d'investissements étrangers et l'intérêt des Chinois pour la technologie de pointe restera très vif.

Les importations chinoises

Qu'achètent les Chinois? Uniquement ce qui leur manque. Certaines matières premières (nickel, aluminium, fer). Ils achètent des produits finis ou semi-finis, des engrais, de l'acier, des biens d'équipement et de la technologie (des usines clés en main à partir de 1972). Lorsque l'on vend des équipements en Chine, les machines et les appareils sont souvent copiés et les Chinois essaient de fabriquer tout seuls ces équipements.

Les exportations chinoises

La Chine exporte 50% de produits finis et 50% de produits agricoles. La Chine vend surtout ses produits finis dans le Sud-Est asiatique. Il s'agit essentiellement de tracteurs, de pompes, de motoculteurs, d'outils, de matériel médical. Quant aux produits agricoles, la Chine les exporte vers les pays industrialisés. Ces derniers achètent également beaucoup de produits textiles d'origine chinoise. Le Japon achète encore du pétrole.

Le Japon est le principal partenaire commercial de la Chine. Puis viennent les Etats-Unis (qui n'avaient aucune relation avec la Chine

jusqu'en 1972) et l'URSS (les échanges sino-soviétiques qui avaient considérablement diminué en 1960, ont repris depuis 1972). Le quatrième partenaire des Chinois est Hong-Kong (Hong-Kong qui ne vend pratiquement rien en Chine, achète à la RPC pour 500 millions de dollars - de l'eau potable jusqu'à des produits pour la réexportation -). Enfin viennent les pays d'Europe, parmi ceux-ci, les principaux fournisseurs sont la RFA, la France, le Royaume-Uni, l'Italie. La Suisse arrivait en 1976 au 8ème rang des pays de l'OCDE pour ses exportations vers la Chine et au 13ème rang pour ses importations.

Foire de Canton

La foire semestrielle de Canton constitue pour les hommes d'affaires du monde entier la vitrine de la Chine. Elle est fréquentée chaque année par 200 hommes d'affaires suisses.

IV. Les relations économiques avec la Suisse

Si les relations économiques entre la RPC et la Suisse ont déjà une longue histoire, elles furent longtemps considérées comme sans grandes perspectives. Ce n'est qu'au début de cette décennie que la Suisse porte son attention sur les potentialités du marché chinois. Cette époque coïncide d'ailleurs avec les voyages secrets à Pékin du Secrétaire d'Etat Kissinger et avec l'accession de la Chine continentale à l'ONU (25 octobre 1971) ainsi qu'avec la reconnaissance par Pékin de Tokyo. A la fin 1975, la RPC entretient des relations "mutuellement satisfaisantes" avec une centaine d'Etats.

Sur le plan économique bilatéral, c'est à partir de 1973 que nos relations s'intensifient notablement. En août 1974, la Suisse expose à Pékin, c'est la Sitex: 200 exposants, 150'000 visiteurs chinois. Au même moment, à l'instigation de la Chine, des négociations économiques sont engagées entre nos deux pays. Elles aboutissent, le 20 décembre 1974, à la signature à Berne d'un accord de commerce. En 1975, c'est au tour de la Chine de se présenter en Suisse à l'occasion du Comptoir suisse. Enfin, en avril 1977, la Chine participe à la Foire d'échantillons de Bâle.

Accord commercial sino-suisse

L'accord signé en fin décembre 1974 entre en vigueur le 30 avril de l'année suivante. Il contient entre autres l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée en matière de droits de douane et l'institution d'une Commission mixte. La première réunion de cette Commission se tiendra à Pékin au mois d'octobre 1977.

Les échanges avec la Suisse (en mio de francs)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
exp.	89,4	69,2	73,2	132,6	162,5	144,5	130,1
imp.	78,0	68,6	75,1	90,5	107,3	79,8	90,7
total	167,4	137,8	148,3	223,1	269,8	224,3	220,8

Nos échanges n'ont cessé de se développer depuis 1945 pour culminer à près de 270 mio en 1974. En 1975, la récession économique qui a affecté le monde occidental a eu de sérieux contre-coups sur les exportations de la RPC vers la Suisse. 1976 marque une légère reprise des importations suisses de Chine. Nos exportations vers la Chine stagnent en revanche. Cependant l'actuelle politique de Hua Kuo-feng et de Teng Hsiao-ping laisse prévoir une plus large ouverture de l'économie chinoise sur le monde industrialisé. Cette politique pourrait affecter favorablement nos exportations dès 1978.

Structure des échanges suisses

Nos exportations consistent traditionnellement en machines et appareils (près de 70% en 1976), en produits pharmaceutiques et chimiques (15%) et en montres (13%). Quant à nos importations, elles sont constituées (1976) essentiellement pas des produits alimentaires (31%), des textiles (39%) et des produits chimiques semi-finis (14%).

Relations Suisse - République Populaire de Chine
dans le domaine de l'information et de la presse

- 1) D'entente avec les autorités chinoises compétentes, des voyages d'information ont été organisés:
 - en février 1972, premier groupe de journalistes suisses en Chine;
 - en octobre 1972, groupe de journalistes chinois en Suisse;
 - en 1974, à nouveau, groupe de journalistes suisses en Chine, dans le cadre de l'exposition industrielle suisse de Pékin.
 - en décembre 1977, groupe de journalistes chinois en Suisse, avec à sa tête le directeur de l'agence de presse "Chine nouvelle".
- 2) L'Agence "Hin Shua" a depuis plusieurs années un correspondant régulier à Genève avec lequel le Service Information et Presse du Département Politique Fédéral entretient des relations cordiales.
- 3) La Télévision romande et différents journalistes, à titre individuel, ont manifesté le désir de se rendre en République Populaire de Chine. La même raison a sans doute amené les autorités chinoises à différer la délivrance des autorisations nécessaires. Cependant, en 1976, M. Luchsinger, Rédacteur en chef de la "Neue Zürcher Zeitung", a pu effectuer un séjour dans ce pays.

Beziehungen Schweiz - Volksrepublik
China auf dem Gebiet der Wissenschaft

In den Jahren 1972 - 1975 fanden verschiedene Besuche und Gegenbesuche von Einzelpersonen oder Delegationen im wissenschaftlichen und technischen Bereich (Meteorologie, Medizin, Postverwaltung und Fernmeldewesen) statt. Dank des 1973 und 1974 durchgeführten Austauschs von grossen Wissenschafterdelegationen konnten Kontakte angeknüpft werden, die heute noch Früchte tragen. So besteht seit 1976 zwischen dem Amt für Wissenschaft und Forschung des EDI und der Academia Sinica ein Austauschprogramm für junge Forscher, das vom schweizerischen Nationalfonds finanziell unterstützt wird. Im Rahmen dieses Austauschprogramms weilen zurzeit zwei chinesische Wissenschaftler (Biochemie und Biologie) zu Forschungsaufenthalten in der Schweiz. Umgekehrt nehmen zwei schweizerische Mediziner an einem Akupunkturkurs in Shanghai teil.

Beziehungen Schweiz - Volkrepublik China
auf militärischem Gebiet und
im Bereich des Zivilschutzes

A) Militärische Kontakte

Im Zusammenhang mit der Eröffnung der Swissair Fluglinie nach Peking wurde der chinesischen Delegation, anlässlich ihres Aufenthaltes in der Schweiz im Frühjahr 1975, ein Besuch mit Demonstration in der Grenadierschule Isonne (Tessin) ermöglicht.

Vom 23. April bis 11. Mai 1977 hat die Schweizerische Offiziersgesellschaft ihre erste Reise in die Volksrepublik China unternommen. Diese Reise wurde von chinesischer Seite aus bestens organisiert und bot Gelegenheit, einen geschichtlichen und historischen Ueberblick zu erhalten, sowie Teile der Armee und Miliz kennenzulernen.

Die Kontakte können als freundschaftlich und offen charakterisiert werden. Der schweizerischen Neutralität und unserer Milizarmee mit ihrer Verteidigungskonzeption werden von allen Stellen grosse Sympathie entgegengebracht.

B) Zivilschutz

Seit 1969 erhält das Bundesamt für Zivilschutz Anfragen betreffend Besuche von Zivilschutzanlagen durch Gäste aus China oder Vertreter der Botschaft in Bern. Diesen Gesuchen wurde jeweils mit einer Führung durch Zivilschutzanlagen, in der Regel in Bern und Umgebung, entsprochen.

Ein bedeutender Besuch einer chinesischen Delegation von Zivilschutzexperten steht für die Zeit vom 20. bis 27. September 1977 bevor. Die chinesischen Gäste werden dabei in erster Linie

- 2 -

durch das Bundesamt für Zivilschutz, in zweiter Linie durch das Militärprotokoll des Eidg. Militärdepartements und das Eidg. Politische Departement betreut. Auch dieser Besuch erfolgt auf ausdrücklichen Wunsch der chinesischen Behörden, die sich an Organisation, Infrastruktur und technischen Einzelheiten des schweizerischen Zivilschutzes äusserst interessiert zeigen.

Beziehungen auf dem Gebiet des Luftverkehrs
mit der Volksrepublik China

Nachdem sich die chinesischen Behörden 1971 bereit erklärten, ihre Zusammenarbeit mit der Schweiz auch auf dem Gebiet der Zivilluftfahrt auszubauen, wurden entsprechende Verhandlungen aufgenommen, die am 12. November 1973 mit der Unterzeichnung eines Luftverkehrsabkommens endeten. Dieses trat am 3. Februar 1975 in Kraft.

Während das chinesische Luftverkehrsunternehmen bis heute den Betrieb nach der Schweiz nicht aufgenommen hat, eröffnete die Swissair am 1. April 1975 ihre Linie nach China. Zur Zeit bedient sie einmal wöchentlich Peking und Shanghai mit DC-8-Flugzeugen. Die Auslastung bis Peking kann als gut bezeichnet werden. Hingegen ist das Verkehrsaufkommen zwischen Peking und Shanghai bescheiden, was die Swissair veranlasst, ab 1. November 1977 diese Teilstrecke aufzugeben. Es handelt sich dabei um eine vorübergehende Massnahme, mit der Absicht, bei Zunahme der Verkehrsnachfrage Shanghai erneut in das Streckennetz aufzunehmen.

Die Beziehungen zwischen den Luftfahrtbehörden können als sehr gut bezeichnet werden. Auch die Swissair wird von den zuständigen Stellen zuvorkommend behandelt.

Einziges Problem stellt zur Zeit die von der Swissair gewünschte Umstellung von DC-8 auf DC-10 dar. Bisher haben die chinesischen Behörden jedes Gesuch, auch solche von Drittstaaten, für den Einsatz von Grossraumflugzeugen abgelehnt. Es ist jedoch damit zu rechnen, dass die erforderliche Bewilligung in einem späteren Zeitpunkt erteilt wird.

EDIGENOESSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT

Bern, den 19. September 1977

p.B.15.21.Cha. - RS/ar

S 21. Sept. 1977 1 7

- EVD: - Handelsabteilung
- EJPD: - Bundesamt für Zivilschutz
- EMD: - Militärprotokoll, Stab der Gruppe
für Generalstabsdienste
- EPD: - Information und Presse
- Finanz- und Wirtschaftsdienst
- Sektion für konsularischen Schutz
- Sektion Verkehr der Direktion für Völkerrecht
- Sektion Internationale Wissenschaftliche
Angelegenheiten, Direktion für internatio-
nale Organisationen
- Sektion für kulturelle und UNESCO-Angelegen-
heiten, Direktion für internationale
Organisationen
-

Beziehungen Schweiz - Volksrepublik China

Gestützt auf Ihre Berichterstattung haben wir eine Dokumentation zusammengestellt zu Händen des Dokumentationsdienstes der Bundesversammlung betreffend die Beziehungen zwischen der Schweiz und der Volksrepublik China.

./.
Wir danken Ihnen für Ihre wertvolle Mitarbeit und senden Ihnen anbei ein Exemplar der gesammelten Unterlagen zu Ihrer eigenen Orientierung.

POLITISCHE DIREKTION

Iselin

(Iselin)

Beilage erwähnt

S 21. Sept. 1977 1 7